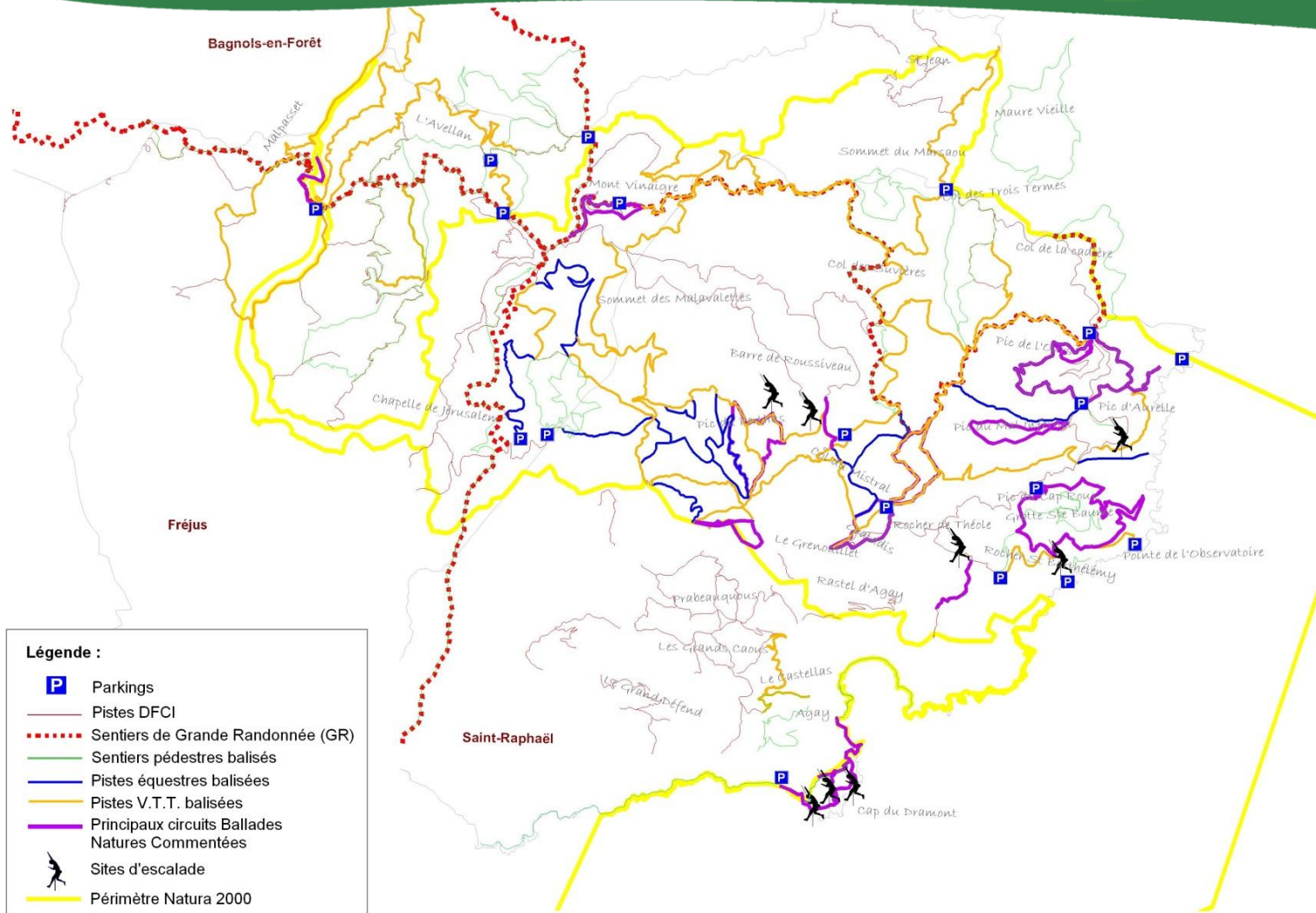




Site Natura 2000 de l'Estérel - FR 9301528

## AUTRES ACTIVITES DE LOISIRS TERRESTRES

T7



Si une partie des activités liées au tourisme (principale activité économique des communes du site) reste cantonnée au littoral, l'intérieur du Massif connaît une augmentation de sa fréquentation étant donné l'engouement actuel pour les activités de pleine nature. Elle peut être estimée à **environ 200 000 visiteurs par an**.

Au vu de la forte identité patrimoniale du massif, le développement de ces activités est autant le fait d'une **fréquentation touristique** proprement dite que d'une **fréquentation de proximité** par les résidents permanents des quartiers et villes environnantes qui cherchent à se ressourcer dans ce 'poumon vert' naturel. L'intérieur du massif fait l'objet de visites régulières, notamment par la fréquentation de proximité, mais **ce sont les abords, facilement accessibles, qui suscitent le plus de fréquentation**.

De plus, des activités de cueillette sont pratiquées de manière traditionnelle sur le site. Même si elles restent minoritaires, ces pratiques s'ajoutent aux autres activités et doivent être recensées.



## L'ACCESSIBILITE, LA CIRCULATION DU PUBLIC ET L'ACCUEIL EN FORET :

Dans les forêts publiques du site, les **structures d'accueil des visiteurs sont volontairement peu développées** par les gestionnaires afin de préserver le caractère naturel du site. Ainsi, les aires de pique-nique aménagées sont localisées au Gratadis et autour du lac de l'Avellan. Seul le **sentier du littoral**, géré par la commune de Saint-Raphaël, fait l'objet d'un aménagement régulier tout au long de son parcours long de 12,5 km : des équipements légers ont été implantés tels que des bancs, passerelles, murs de soutènement et corbeilles pour le tri sélectif sur les tronçons longeant les plages.

Le massif dispose d'un atout important car il est directement desservi **par 4 des 6 gares ferroviaires** de Saint-Raphaël : Le Dramont, Agay, Anthéor et Le Trayas. Ce transport collectif est complété par la ligne de bus intercommunale numéro 8. De plus, l'accès peut se faire à titre individuel, notamment par la nationale 7 et la départementale 37.

Concernant la circulation à l'intérieur du massif, le **réseau de pistes DFCl** est utilisé comme autant d'ouvertures facilitant l'accès au milieu naturel. Ces pistes sont exclusivement réservées aux usages non motorisés, à l'exception des véhicules des gestionnaires, des équipes de surveillance des incendies lors de la période à risque (juin à octobre) et des chasseurs lors de la perte de leurs chiens ou de la recherche de grand gibier blessé.

Toutefois, dans la forêt domaniale, **35 km d'anciennes routes forestières** permettant de rejoindre des parking à proximité des points les plus renommés du site (Pic de l'Ours, Mont Vinaigre...) **sont goudronnées** et autorisées aux véhicules des visiteurs.

Au vu des conflits entre activités, des **voies ont été spécialement dédiées** aux VTT et au cheminement équestre mais, en pratique, une partie des usagers ne les utilisent pas.

## RANDONNEE PEDESTRE :

C'est **l'activité de loisir la plus pratiquée** sur le massif de l'Estérel de part sa facilité d'exécution et la liberté de circulation qu'elle offre.

### La pratique associative et organisée :

Elle est représentée par le comité départemental et la fédération nationale de randonnée pédestre qui forment leurs adhérents au respect du milieu naturel. **5 associations locales** sont exclusivement consacrées à la randonnée sur les communes de Fréjus et Saint-Raphaël, dont **4 sont rattachées à la fédération nationale** (chiffres au 23 mai 2009) :

- "Cercle de Boulouris", 138 adhérents, à Fréjus
- "L'Estérel Rando", 48 adhérents, à Fréjus
- "Rando club raphaëlois", 71 adhérents, à Saint Raphaël
- "Randonneur Est varois", 189 adhérents, à Saint Raphaël

Ces clubs locaux organisent environ **1 randonnée par mois** dans le massif. Cependant, les randonneurs licenciés ont également une **origine régionale, nationale et internationale**.

Plusieurs autres organismes proposent des randonnées au cœur du massif de l'Estérel dans leur panel d'activité et **différentes courses sportives ou culturelles** (Ex : la course des paroisses accueillant 350 participants) sont organisées chaque année. Cette forme de randonnée favorise la fréquentation de sites ciblés par des groupes d'importance moyenne et de manière encadrée.



Départ course des paroisses





## La pratique individuelle :

Parallèlement, il existe une forme de randonnée différente, que l'on peut qualifier d'occasionnelle mais régulière. En effet, une partie des randonnées se déroulent dans le cadre privé. Ce sont à la fois des pratiques sportives quotidiennes pour certains et de détente le week-end. Le massif de l'Esterel constitue un véritable **espace de détente pour le bassin de vie raphaëlois**.

## Les Balades Nature Commentées :

Le Comité Départemental de Tourisme développe le concept de « Balade Nature Commentée » (marque déposée conforme à une charte) à l'échelle du territoire varois. Cette nouvelle pratique représente un enjeu de développement durable et de développement touristique car elle génère une plus grande valeur ajoutée et apporte des réponses aux besoins des professionnels du tourisme et des varois, tout particulièrement en termes d'emplois, de qualité de vie, et d'image. En 2009, l'offre concernait 33 communes et touchait tous les territoires de développement du Var à l'exception du Pays de Fayence. Ces "visites guidées" en milieu naturel sont de courte durée, sans engagement physique et, donc, accessibles à tous, ce qui attire un public très large. Les prestataires sensibilisent la clientèle à la fragilité de l'écosystème méditerranéen et à la richesse de son patrimoine par une approche ludique et invitent à agir dans le cadre d'une démarche citoyenne. (Source : Comité départemental du tourisme, Bilan de l'opération Balades Nature Commentées, 2007/2008)

Sur le site de l'Estérel, des guides indépendants et des agents de l'ONF proposent des balades commentées sur des thèmes divers et variés : faune et flore, géologie, patrimoine et histoire, sites et paysages, sens et bien être, l'homme et la forêt.

Elles se déroulent sur de faibles distances (3/4km maximum) avec des groupes de 10 personnes en moyenne et un maximum de 25 personnes. En outre, les visites sont limitées dans les ubacs pour préserver les milieux riches difficiles d'accès.

Les clients sont le plus souvent des familles, mais aussi des clubs de randonnée, des comités d'entreprise et des scolaires. Les personnes âgées constituent le public hors saison. L'intérêt recherché est naturel et culturel. Au total, ces balades représentent **environ 1000 personnes sur l'année**.

## Le réseau de sentiers :

De nombreux sentiers existent et sont empruntables par les randonneurs dont **141 km de pistes DFCl**, **2 sentiers de grande randonnée** (GR 49 et 51) qui traversent le massif du nord au sud et d'est en ouest et **3 sentiers accessibles aux personnes handicapées** (les balcons du Cap Roux, le Malpey et le Roussiveau) qui ont été aménagés par l'ONF en 2008-2009. Mais un réseau de **petits sentiers plus dense et plus discret**, liés à l'ancienne gestion forestière, peut mener le promeneur/randonneur au cœur des lieux les plus reculés du site.

Les lieux les plus fréquentés sont le pic du Cap Roux, le pic du Perthus, le mont Vinaigre, le ravin du Malinfret, le Pic de l'Ours, la grotte de Saint Honorat, le lac de l'écureuil et le sentier du littoral (dit 'sentier des douaniers').



Promeneurs près du lac de l'Écureuil



Ballade Nature Commentée avec un agent ONF



Ces sentiers sont proposés dans différents supports tels que des guides d'excursions géologiques, le topoguide « Saint-Raphaël et le Pays de Fayence à pied » (1000 exemplaires/an) et « les sentiers de randonnée pédestre », tous deux édités par le SIVOM du Pays de Fayence, ainsi que le plan guide de « l'Esterel » édité par l'ONF. L'offre s'adapte à tous type de niveau et des circuits sont proposés sur plusieurs jours. Toutefois, il n'y a pas de coordination entre ces supports.

Concernant les 'ballades natures commentées', les guides naturalistes proposent des sorties sur les secteurs du Cap Roux et du Perthus, au lac de la Cabre (seul lac naturel de l'Esterel), au barrage de Malpasset, au mont Vinaigre, au Dramont, à la pointe de l'Observatoire au val fleuri et à la pointe de Pierre Blave. Les parcours peuvent être adaptés sur demande.

### CYCLOTOURISME ET V.T.T :

Cette activité est également à la fois **une pratique associative et organisée** exercée par des visiteurs de toutes origines et une **pratique individuelle** exercée par les résidents permanents qui trouvent dans **le réseau de pistes DFCI** un terrain de jeu approprié.

La fédération, les clubs de VTT locaux, ainsi que de nombreux prestataires touristiques proposent à la fois des sorties en groupe et, pour certains, des locations.

#### Le réseau de sentiers :

Le Var dispose de 3 centres labellisés par la Fédération Française de Cyclotourisme, dont le centre Azur-Maures-Esterel-Fréjus contenant 7 pistes de difficultés différentes, pour un total de 141 km.

Le circuit de l'Esterel est un des 22 circuits vélo du Var long de 65.5 km. Il longe le littoral de Fréjus jusqu'au Trayas avant de traverser l'Esterel par le Pic de l'Ours, le mont Vinaigre et de terminer la boucle, pour une durée de 4 heures et 717 m de dénivelé. (Conseil général du Var, 22 circuits de promenades et randonnées pour cyclotouristes, 2005)

Le plan guide de l'ONF « Esterel » cartographie les différents sentiers VTT dans le site. Des sentiers indépendants ou à partager avec les randonneurs pédestres et/ou équestres forment un réseau complet. Ils traversent le cœur du massif en passant notamment par les secteurs du Gratadis, du Mistral, du pic de l'Ours, de l'écureuil, des Suvrières, du mont Vinaigre ou de la Péguière offrant ainsi la possibilité de parcourir le cœur et les bordures du massif.

### RANDONNEES EQUESTRES :

Deux centres proposent des randonnées équestres sur le site de l'Esterel :



Le centre équestre « Les 3 Fers » dont l'activité est concentrée au Dramont avec environ 40 chevaux et poneys. Deux activités sont proposées : une école d'équitation sur place et du tourisme équestre avec promenades et randonnées à cheval. Le centre fait partie de l'école française d'équitation et comporte de nombreux labels (nominé au trophée de l'innovation pédagogique). Les moniteurs sont tous diplômés et formés par un guide spécialisé pour les questions naturalistes. Les randonnées sont organisées par secteurs géographiques et par niveaux. A contrario, le temps n'est pas un élément déterminant. Dans le Massif, les randonnées se font sur deux secteurs principalement avec une entrée commune au Grenouillet :



Sortie dans l'Esterel © Club VTT Bar sur Loup





- Vallon de la Cabre, col de l'Essuyadou, col de l'aire de l'olivier et Malpey
- pic du Mistral, col du Mistral et pic du Baladou.

Les randonnées se font à raison de 3 par jours avec 8 personnes environ, majoritairement en avril. Le site drainait entre 1000 et 1500 personnes lorsque l'activité était installée sur la ferme du Grenouillet. Aujourd'hui, il n'y a plus qu'une centaine de personnes par an qui sillonnent le massif.



Le ranche Estérel, qui n'est que saisonnier (avril à septembre) propose également des promenades accompagnées à cheval et poney au cœur du massif de l'Estérel.



Randonnée équestre © Les 3 Fers

## ESCALADE :

Dans le Var, l'escalade a débuté dans les années 1960. 37 sites naturels d'escalade équipés aux normes de la fédération sont répartis dans le département. 17 clubs et associations affiliées à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade concentrent 900 licenciés sur les 2500 pratiquants recensés. 5 topos guides, édités à plus de 5000 exemplaires chacun, répertorient l'ensemble des voies du département. (Source : [www.cdffme83.com](http://www.cdffme83.com))

Cela a développé un engouement très prononcé pour les falaises du Var (selon les périodes, le nombre de grimpeurs triple) et les grimpeurs de la France entière, ainsi que de très nombreux pays de la communauté européenne, affluent pendant toute l'année.

### Les sites fréquentés :

Environ 400 voies sont réparties dans l'Estérel sur les sites du Pic du Perthus, des Barres de Roussiveau, du Rocher de Théole, du Cap Dramont (Agay), du Pic d'Aurelle (Trayas) et du rocher Saint Barthélemy. Des voies de 8 à 70m parcourent la rhyolite du massif.

L'escalade est toutefois principalement pratiquée sur trois sites (Source : *FFME Var, topo-guide d'escalade Massif de l'Estérel, 2006*) :



le Dramont, site le plus fréquenté de l'Estérel, et le mieux équipé, car le niveau des voies n'est pas très élevé et qu'elles se prêtent bien à l'initiation. Le site accueille le bureau des moniteurs de Nice pratiquant en groupe ainsi que d'autres structures de sports et loisirs. Au printemps, beaucoup de vacanciers fréquentent le site (allemands, hollandais, belges...) et des sorties sont organisées avec des enfants à pâques ainsi qu'en fin de soirée en juin. Un plan de rééquipement des voies a été réalisé en 2008. 3 secteurs sont bien équipés sur les 5, comprenant au total 47 voies :

- Le sémaphore qui comprend une vingtaine de voies allant de 3 à 7m et de 15 à 30m ; il s'agit de la barre rocheuse couronnant le Cap.
- La grotte sur le chemin qui mène au sémaphore, sur la partie gauche de la route, qui compte une dizaine de voies en majorité difficiles (niveau 7) mais d'autres voies plus accessibles. Hauteur maximale de 15m.
- La cathédrale, accessible par le sentier qui longe la mer depuis le port du Poussai, contient une dizaine de voies de 15 à 30m.



Escalade au Dramont

© Source : [www.montagna-sport.com](http://www.montagna-sport.com)





Les sites du Roussivau et du Perthus, plus vétustes et pratiqués principalement à titre personnel. Au pic du Perthus, les hauteurs s'échelonnent de 15 à 90m sur les 20 voies disponibles, et le site est bien équipé, même si cet équipement est ancien par endroits et n'est pas adapté aux débutants.

La moyenne d'âge des pratiquants est d'environ 30 ans.

### SORTIES DECOUVERTE MOTORISEES :

Monsieur Joseph Di Caro, gérant de la société JDC Loisir Découverte, propose des sorties motorisées en forêt domaniale avec pour destination le Pic de l'Ours et le mont Vinaigre basées sur la découverte de la faune, la flore, et l'histoire du massif ainsi que la dégustation des produits du terroir (création de sirop de myrte par un particulier). Il a souhaité développer cette activité afin de rendre le massif accessible à tout public. Formé par l'ONF au début de son activité, il souhaite ainsi participer à la sensibilisation du public et à la surveillance du massif par la même occasion (pollutions, infractions, incendies).



Les véhicules de JDC Découverte

Jusqu'à 4 sorties par jour peuvent être effectuées et l'activité est présente toute l'année, par tout temps, sans minimum de personnes. Deux 4X4 débâchés, pouvant contenir jusqu'à 7 personnes, sont utilisés. Au total, cette activité génère environ **1500 personnes par an, soit environ 100 sorties par véhicule**, avec une clientèle majoritairement senior.

Monsieur Di Caro exprime avoir la volonté de s'équiper de véhicules à énergie renouvelable mais n'en a pas encore trouvé qui corresponde à son format de randonnées à ce jour.

### SPORTS MECANQUES : QUAD ET MOTOCROSS :

Les quads, buggy et moto-cross sont interdits dans le massif de l'Estérel au même titre que les véhicules automobiles. Toutefois, bien que ces activités soient pratiquées essentiellement sur le domaine de Cap Esterel, quelques incursions en bordure de la forêt domaniale sont constatées. Si elles arrivent à **être limitées sur le site**, c'est grâce à **l'action de surveillance** que les agents de l'unité territoriale Grand Estérel de l'ONF mettent en place tout au long de l'année mais, avec la diminution de leurs effectifs, ils ont de plus en plus de mal à assurer la présence nécessaire.



Quad sur sentier

L'impact de cette pratique sur le milieu et les espèces est pourtant à **prendre en considération** car le passage de ces engins motorisés **perturbe l'équilibre de la flore et de la faune**. De plus, les roues creusent des ornières sur les pistes qu'il faut donc constamment remettre en état. Cela peut être préjudiciable lors de l'intervention des services de secours, notamment les pompiers concernant le risque incendie, car certaines voies peuvent devenir impraticables.

### LES AUTRES ACTIVITES MINORITAIRES :



**La cueillette de plantes** (callune, champignons, arbrouses, myrtes, asperges...) est tolérée par les gestionnaire et se pratique de manière traditionnelle sur le site.





🦋 **Le paint-ball** : Deux terrains sont présents à proximité du site, un à Agay sur le domaine de Cap Esterel et l'autre sur la rive droite du Reyran, à proximité du parking pour l'accès au barrage de Malpasset. Le second est le **plus grand centre de paint-ball de la région PACA**. Il comporte 3 terrains repartis sur plus de 40.000 m<sup>2</sup> de terrain et 800 m<sup>2</sup> de bâtiment. Il est ouvert toute l'année de 10h à 20h et peut accueillir jusqu'à 100 personnes simultanément. (Source : [www.paintballvalley.fr](http://www.paintballvalley.fr))

🦋 **Course d'orientation-chasse au trésor-jeu de piste** : des jeux sont conçus sur le territoire du SIVOM Pays de Fayence, sur des thématiques historiques, culturelles, naturalistes. Parmi eux, l'apparition en 2009 de 'GPS aventure' permet une découverte ludique du territoire grâce à un GPS portable disponible dans chaque office du tourisme du syndicat. Il est également possible d'utiliser un GPS personnel. Mélange de jeux de piste, de course d'orientation, de découverte grâce à la résolution d'énigmes, cette activité conduit à la recherche d'un ou plusieurs trésors. **Trois parcours concernent le site, autour du Dramont, au lac de l'écureuil et à Saint Honorat** avec des difficultés intellectuelles et physiques différentes et une durée variable.

### PERIODE DE FREQUENTATION :

Le massif est **fréquenté toute l'année avec un pic au printemps** et, malgré l'apport touristique estival, **l'été est la période la moins propice** aux activités de loisir du fait de l'accès réglementé lié au risque incendie.

Toutefois, pour l'escalade et les sports mécaniques, la **pratique est possible toute l'année** en fonction de la météo.

### PROBLEMATIQUES :

🦋 **Retombées économiques directes et indirectes** : les paysages du massif de l'Estérel sont l'un des atouts touristiques des communes du site

🦋 Si beaucoup de pratiquants sont respectueux de leur environnement, de nombreux usagers ont une pratique **incontrôlée et ignorent les enjeux relatifs aux espaces qu'ils fréquentent**. Les gestionnaires du massif cherchent à canaliser cette fréquentation en travaillant sur l'amélioration du balisage et en menant une surveillance soutenue mais cela ne suffit pas, d'autant que leur effectif est très réduit. Ils **souhaitent développer des boucles de randonnées à partir des entrées du massif** qui permettront de garder le plus grand nombre de pratiquants sur les sites les plus réputés et de les éloigner du cœur de la forêt domaniale afin de préserver les milieux les plus sensibles.

🦋 Les usagers habitués du site font remonter leur **inquiétude face à la fermeture de grands axes aux véhicules**, anciennement accessibles aux voitures mais fermés pour raison de sécurité par l'ONF, ce qui diminue l'accessibilité au massif selon eux ; ils mentionnent notamment :

- L'accès depuis le Cimetière Saint-Jean, sur Mandelieu-la-Napoule, au col des Trois Termes
- La route d'Italie sur Fréjus
- L'accès au col du Mistral depuis le col de Belle Barbe sur Saint-Raphaël

🦋 En l'état actuel, il existe un risque important de s'égarer et les agents de l'ONF doivent intervenir régulièrement pour récupérer des personnes perdues. Ainsi, un balisage clair, simple et homogène est demandé par l'ensemble des acteurs des loisirs terrestres et des visiteurs.




🦋 Les guides naturalistes individuels souhaiteraient la création de parcours botaniques de bonne qualité et se proposent de former les personnes qui pratiquent et qui développent des activités dans le site afin de participer à la



*Pratique du VTT près du lac de l'Écureuil*










sensibilisation du public. Toutefois, leurs relations avec l'ONF ne sont pas au mieux, ce qui entraîne une « fuite » de l'activité vers d'autres territoires. Pourtant, la demande est forte et les richesses naturelles et culturelles du territoire permettraient d'enrichir l'offre. Ils seraient intéressés par la mise en place d'une charte entre les différents partis.

-  Concernant les randonnées équestres, le projet de réhabilitation de la maison forestière de la duchesse en 2007 n'a pas abouti. L'objectif était d'avoir un point fixe au cœur du site pour élargir l'offre. Le pic d'Aurelle est un site intéressant pour l'activité, mais la distance rend difficile son accès pour une journée. Une **reprise de l'activité du centre des 3 Fers au Grenouillet est envisagée** et pourrait répondre à la forte demande et se développer. A l'image du massif des Maures, les randonnées à dos d'ânes pourraient aussi être mises en place et assurer une double activité combinée avec le pâturage en valorisant ainsi l'aspect traditionnel.
-  Une mise aux normes des sites d'escalades présents à l'intérieur du site serait nécessaire au vu de leur vétusté.
-  Les différentes formes de parcours du site peuvent être autant d'occasions de rencontrer des tortues d'Hermann et de les emporter pour les mettre dans les jardins.

### IMPACTS POSITIFS SUR LES MILIEUX :

-  Sensibilisation à la fragilité des milieux naturels pour les usagers accompagnés d'un guide ou licenciés d'un club

### IMPACTS NEGATIFS SUR LES MILIEUX :

-  Le passage répété de groupes importants, de vélos ou de chevaux sur certains sentiers peut conduire à l'érosion de ceux-ci.
-  Ces activités participent aux nuisances liées au dérangement de la faune, au bruit, au piétinement de la végétation et à la multiplication des sentiers sauvages.
-  Elles concourent également à la pollution liée à la fréquentation du massif (sacs plastique, papiers, pollution par les véhicules à moteur...).
-  Nuisance liée à la divagation des chiens non tenus en laisse vis-à-vis de la faune (Tortues d'Hermann notamment)
-  Cueillette de plantes rares et prélèvements de Tortues d'Hermann
-  Augmentation du risque incendie et ainsi du risque de destruction des milieux naturels
-  Cependant, le risque principal reste l'organisation de grands événements et les pratiques « sauvages », hors des sentiers qui impactent encore plus fortement sur le milieu.

### TENDANCE EVOLUTIVE

Histoire, sport, découverte, culture, nature, les motifs ne manquent pas pour découvrir le massif. Un panel important d'activités y est proposé, mais un manque de moyens, de coordination, d'organisation et de coopération entre les différents acteurs dessert sa gestion. Une **concertation pourrait être mise en place** entre les différents acteurs de ces activités **en pleine expansion sur le site** et qui **influent largement sur les milieux naturels** afin que les impacts de chaque pratique soient pris en considération au vu de leur **impact global cumulé**.

Les actions de canalisation de la fréquentation devront donc être encouragées tout en tenant compte des habitats et espèces Natura 2000 et il apparaît également important de pérenniser l'action de l'ONF qui a toujours refusé de laisser des événements de grande envergure se dérouler à l'intérieur du massif (ex : refus d'accueillir le Roc d'Azur, plus grande manifestation mondiale de VTT accueillant plus de 15 000 participants à Fréjus) et qui n'autorise que des événements d'échelle locale.

Pour éviter ce genre de nuisances, un balisage clair et homogène, l'entretien des sentiers existants, le renforcement de la sensibilisation et de la surveillance sont des moyens efficaces à maintenir ou à développer. Canalisées et orientées, ces pratiques sont bénéfiques à une fréquentation raisonnable pour l'entretien des sentiers et la découverte des richesses naturelles du site.

Enfin, il faudra insister sur le fait que les prélèvements d'individus protégés affaiblissent les populations déjà très fragiles et que les lâchers d'individus invasifs (tortues de Floride...) ainsi que la présence de chiens non tenus en laisse sur le site sont à proscrire du fait de l'impact sur la faune et flore sauvage (prédation de la faune sauvage, piétinements...).

